

Les Paniers de nos AMAP



Comment je peux participer ?

Avant de commencer, je lis la note d'intention (ci-dessous)

- 1- J'en parle et je la montre à mes paysan-nes / mes amapien-nes
- 2 - J'emporte mon appareil photo, un crayon et cette feuille, le jour de la distribution
- 3 - Je prends une ou deux photos des paniers (contrat par contrat ; où chacun des articles est visible)
- 4 - Je complète le cadre ci-dessous
- 5 - J'envoie la photo, les infos à coordination@amap-aura.org, le réseau s'occupe de la mise en ligne !
- 6 - Je vais voir mon panier sur le site, et les paniers des AMAP voisines !

1 exemple de photo de panier de légumes



Nom de l'AMAP

Ville et département d'origine de la ferme

Nom du paysan

Type de production

Produits certifié bio ou pas

Date (saison, mois)

Prix global

Intitulé, **quantité** (poids ou nombre selon) de chaque article

Photo et date de prise de la photo

Les Paniers de nos AMAP

Note d'intention



Le réseau des AMAP Auvergne Rhône-Alpes a mis en place il y a quelques mois un groupe de travail pour élaborer des outils au service des AMAP et des paysans en AMAP. Il comprend des administrateurs paysans et amapiens et des salariés du réseau qui en sont la cheville ouvrière.

Dans cet esprit, nous travaillons à un projet d'outils dont l'idée est issue de demandes d'AMAP et de producteurs : « comparer panier » et nous sollicitons votre aide pour le construire progressivement ensemble.

1. **L'idée** est de prendre en photographie au fil des saisons un panier type pour un paysan dans les différents types de production qu'on trouve dans les AMAP (légumes, produits laitiers, fruits, pain, viandes, œufs, miel, etc.). En légende on indiquera la quantité de chaque produit, le prix total du panier, le nom du producteur et de l'Amap, le département d'origine de la ferme, produit certifié ou pas en Agriculture biologique et la date de prise de vue du panier.
2. **Les objectifs** sont :
 - pour les paysans, d'avoir l'idée des divers paniers proposés par leurs collègues et ainsi peut-être pouvoir bénéficier des points forts ou innovation de ces derniers ;
 - pour les Amap qui démarre d'avoir une idée des paniers attendus ;
 - et de permettre d'amorcer là-dessus des échanges directs entre paysans en AMAP et entre AMAP.

Avec le temps, on espère avoir ainsi une diversité de paniers types présentés sur le site du réseau à disposition des adhérents paysans et amapiens. Ce sera, on l'espère, un élément de connaissance pour les uns et les autres propre à alimenter dans l'esprit de la Charte : la réflexion sur la qualité et le prix des paniers en AMAP, et les échanges à ces sujets entre producteurs et amapiens.

Il importe de rappeler qu'il ne s'agit là évidemment que d'un élément parmi d'autres sans doute plus essentiels qui font varier selon le lieu et le moment paniers et prix : producteur s'installant ou déjà expérimenté, conditions environnementales, matérielles, financières de production, etc.). Car il ne s'agit bien sûr pas d'organiser la concurrence mais **l'interconnaissance et la solidarité** en échangeant des idées et des pratiques.

3. **La démarche d'élaboration** : nous vous sollicitons donc pour participer à cette démarche aussi bien en tant que paysans qu'AMAP :
 - Pour les AMAP, en vous faisant le relais d'information auprès de vos producteurs
 - Pour les producteurs en autorisant cette information sur vos paniers sachant que cette démarche est évidemment basé sur le seul volontariat sans aucune obligation.
4. **Règle de fonctionnement** : S'il est partant, le producteur autorise le réseau des AMAPs Auvergne - Rhône Alpes directement ou via à :
 - Réaliser des photos de ses paniers et faire un descriptif écrit avec les mentions notées dans le cadre d'une distribution de l'AMAP,
 - Utiliser et diffuser sur le site web (amap-aura.org) à titre gratuit et non exclusif des photographies et un texte présentant ses produits, qui pourront être réalisées dans le cadre d'une distribution de l'AMAP ainsi qu'à exploiter ces clichés, en partie ou en totalité, à des fins d'enseignement ou de recherche, sur le plan culturel ou scientifique.

Pour le groupe de travail - Démarche d'amélioration des pratiques - ,

Philippe Chorier
administrateur réseau des AMAP
producteur de porc
42800 Tartaras 01 Saint Bénigne

Jean-Paul Pin
administrateur réseau des AMAP
AMAP des paniers de Nizerel